

L'ours noir dans nos forêts

En 1995, on estimait qu'environ 60 000 ours noirs (*Ursus americanus*) habitaient les forêts québécoises, de la frontière américaine à la baie d'Ungava. Les grandes étendues forestières situées dans le corridor appalachien procurent à cet animal un habitat essentiel où il peut vivre sans être dérangé par les activités humaines.

Habitat

L'ours noir est assez opportuniste et il fréquente divers types habitats. Toutefois, c'est surtout dans les forêts mixtes de conifères et de feuillus qu'il est présent en plus grand nombre. On le rencontre fréquemment à proximité des ruisseaux, des rivières ou des lacs ainsi qu'en bordure des marécages. Lorsque l'automne arrive et que la température se refroidit, l'ours commence sa recherche d'une tanière pour passer l'hiver. Il va généralement utiliser une vieille souche d'arbre, un tronc renversé ou un abri sous une roche.



Ours noir (Ursus americanus)
Photo: http://www.cpaws.org/

Caractères distinctifs

De façon générale, l'ours noir a un pelage noir et le museau brunâtre. Il a souvent une tache blanche sur sa poitrine. Des individus au pelage brun ou de couleur cannelle sont parfois observés, particulièrement dans le Nord-Ouest du Québec. L'ours noir a une silhouette trapue et paraît plus lourd qu'il ne l'est. Le poids moyen des mâles adultes (4 ans et +) est de 87 kg alors que celui des femelles est de 57 kg. L'ours ne possède pas une très bonne vue, mais celle-ci est compensée par une excellente ouïe et un odorat remarquable. Assez souvent, l'ours noir se tient debout sur ses pattes arrière afin de mieux sentir les odeurs. Malgré son allure corpulente, il est relativement rapide car il peut atteindre une vitesse de 55 km/h sur de courtes distances. De plus, il est un excellent nageur.



Traces d'ours sur un hêtre Photo : Clément Robidoux

Régime alimentaire

Bien que son régime alimentaire soit principalement composé de végétaux, l'ours noir est omnivore et mange à peu près tout ce qui lui tombe sous la dent. Au printemps, il se nourrit de tiges, de bourgeons, de racines, de petits mammifères et de charogne. Son goût pour cette dernière s'accroît avec son degré de décomposition. Certains individus s'attaquent aux faons des orignaux et des cerfs. Durant l'été, il lui arrive de retourner les troncs d'arbres et les pierres ou d'éventrer de vieilles souches à la recherche d'insectes. Il complète son menu avec les petits fruits et le miel dont il raffole. L'automne, il affectionne particulièrement les glands, les noisettes et les faines (fruits du hêtre).

Reproduction

La femelle arrive à maturité sexuelle à l'âge de 4, 5 ou même 6 ans, selon le milieu et elle peut donner naissance à tous les deux ans. L'accouplement a lieu en juin ou juillet et la mise bas au mois de janvier ou février, pendant son repos hivernal. À la naissance, les petits mesurent à peine 20 cm et pèsent environ 225 g. Ils sont nus, aveugles et peu développés. On compte en moyenne 2,3 petits par portée. Les oursons resteront avec leur mère pendant 16 mois.

Comportement

L'ours noir est un animal essentiellement solitaire, sauf lorsque la femelle élève ses petits ou encore, quand il y a abondance de nourriture à un endroit donné. Pendant la période du rut, les mâles adultes ont souvent recours au marquage des arbres afin de signaler leur présence aux mâles rivaux et aux partenaires potentiels. Il peut s'agir de marque de griffes, de morsures ou de têtes d'arbres cassées. Mis à part l'homme, l'ours a peu de prédateurs dans nos forêts. Par contre, le loup gris, le coyote et le couguar peuvent s'attaquer à lui.



Photo : Clément Robido

Protection de l'espèce et de son habitat

La première cause de mortalité chez l'espèce est certainement la chasse. Les mâles sont habituellement les plus touchés en raison de leur caractère plus audacieux et l'envergure de leurs déplacements. Les populations d'ours sont aussi affectées par le braconnage en vue de récolter certaines parties de leur corps pour leurs propriétés médicinales et aphrodisiaques, comme les pattes et la vésicule biliaire.

Heureusement, les gens intéressés à protéger l'ours noir dans leur forêt peuvent le faire facilement. En maintenant le couvert forestier, le propriétaire peut s'assurer de préserver son habitat. Certains aménagements peuvent aussi favoriser sa présence, notamment en s'assurant de dégager quelques gros cerisiers tardifs ou amélanchiers afin de leur donner plus de lumière. Ainsi, on contribuera à augmenter la production de cerises ou de baies susceptibles d'attirer les ours. Le propriétaire peut également aider l'ours noir en évitant d'abattre les hêtres matures qui produisent des faines en quantité.

Relation avec l'homme

Normalement, l'ours noir fuit les humains. Cependant, lorsqu'il y a pénurie de nourriture, il a tendance à s'approcher davantage des secteurs habités. Lors de nos déplacements en forêt, le respect de quelques règles de base pourra réduire les risques d'une rencontre non désirée avec l'ours noir qui ne demande pas mieux qu'à éviter les humains.

Les 3 règles d'or :

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Minimisez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.



Ours noir avec son petit – Photo : Daniel J. Cox/naturalexposures.com

S'il vous arrive malgré tout de rencontrer un ours noir, n'essayez surtout pas de vous en approcher. Reculez calmement sans courir, tout en gardant un œil sur lui. Il faut signaler votre présence en faisant du bruit ou en parlant d'une voix posée. Ne vous montrez pas agressif car il ne doit pas se sentir menacé. Si vous êtes avec de jeunes enfants, prenez-les dans vos bras. Essayez d'avoir l'air plus gros que vous ne l'êtes en levant les bras ou en ouvrant votre manteau. En tout temps, vous devez laisser à l'ours la possibilité de fuir.

Sources

http://www.cws-scf.ec.gc.ca/hww-fap/hww-fap.cfm?ID_species=53&lang=f

Brochure du gouvernement du Canada « L'ours noir et vous » disponible sur le Web à l'adresse suivante :

http://www.capcan.ca/gatineau/nature/fauna_f.asp

Brochures de la FAPAQ « Vivre en sécurité avec l'ours noir? Une question de responsabilité » et « Connaître l'ours noir » disponibles sur le web à l'adresse suivante : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/ours/

Prescott, J. et Richard, P. 1998. Mammifères du Québec et de l'Est du Canada. Édition Michel Quintin. Waterloo. Québec. 399 p.

Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la Nature Québec et des organismes de conservation locaux, la mise en œuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. La Fiducie foncière de la vallée Ruiter, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, Fondation Marécages Memphrémagog et Les Sentiers de l'Estrie sont au nombre des partenaires qui appuient la vision globale de conservation proposée par ACA. Ses activités sont entre autres financées par le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada et des fondations privées.